

# CHRONIQUE CSDN DES NOUVELLES DE VOTRE COMMISSION SCOLAIRE

## LA GESTION DE L'ÉNERGIE DES ÉCONOMIES BONNES POUR L'ENVIRONNEMENT

Dix millions de dollars (10 M\$), voilà l'ampleur des économies réalisées par la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) sur la facture énergétique globale liée à l'ensemble de son parc immobilier de 2007-2008 à 2017-2018.

Toute l'équipe des Services des ressources matérielles de la CSDN a participé activement à cette opération, soutenue, notamment, par l'entrée en fonction d'une nouvelle ressource dédiée spécifiquement à l'économie d'énergie.

Nos efforts ont bénéficié de la mise en œuvre de la Mesure Maintien des bâtiments du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur qui nous a permis d'investir dans la rénovation de notre parc immobilier avec des projets de remplacement de la fenestration ou de toitures, travaux donnant alors l'occasion d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments.

Mentionnons aussi l'implantation de systèmes de contrôle énergétique dans l'ensemble du parc immobilier, le remplacement de chaudières, l'amélioration de l'éclairage par l'abandon de certains types d'éclairage et leur substitution par un système à la lumière DEL (diode électroluminescente).

La gestion énergétique réfléchie visant l'abaissement de la température en période d'inoccupation ou l'abandon du mazout au profit du gaz naturel constituent d'autres moyens mis de l'avant afin d'atteindre nos objectifs.

Ainsi, en 2007-2008, notre facture d'électricité était de l'ordre de près de 4 M\$, alors qu'en 2017-2018, elle a été réduite à un peu plus de 3 M\$. Quant au mazout, si en 2007-2008 la CSDN dépensait plus de

1,4 M\$, en 2017-2018, la note n'atteignait plus que 27 500 \$. Cependant, pendant la même période, le gaz naturel a effectué un bond, passant de 146 000 \$ à 931 000 \$.

En 2007-2008, le coût unitaire de la consommation énergétique s'établissait à près de 16 \$/m<sup>2</sup>, en 2017-2018, il se situait aux environs de 12 \$/m<sup>2</sup>. Compte tenu du fait que notre parc immobilier a connu une augmentation de 4 %, il s'agit d'une économie de plus de 1 M\$ sur une base annuelle. Pendant cette même période, les tarifs des principales sources d'énergie subissaient une courbe inflationniste.

Une partie des économies a été réinvestie dans les travaux de mise aux normes de nos équipements. L'élimination du mazout comme source principale de chauffage en est un exemple probant, permettant du même coup de diminuer les gaz à effet de serre (GES).

Les actions à venir sont tout aussi enthousiasmantes, car il reste encore des interventions à réaliser que ce soit sur le plan de la récupération de la chaleur contenue dans l'air vicié que nous évacuons ou de l'implantation de nouvelles sources d'énergie, tels la biomasse, l'éolien ou l'aérothermie.

**Esther Lemieux**  
Directrice générale

